

Avis des sommes à payer exorbitant

Par Clayanne, le 12/10/2019 à 12:43

Bonjour à tous,

suite à de multiples crises d'épilepsie, avec appel des Pompier+smur, mon état nécessitait un transport par hélicoptère car mon pronostic vital était engagé.

J'ai été mise en coma artificiel 3 jours et hospitalisée 15 jours.

Je me retrouve avec une facture de 3144€ à régler.

Il m'est impossible de la régler car depuis j'ai été hospitalisé deux fois, avec de nouveau un transport hélicoptère et période de coma artificiel.

Est-ce que si j'envoie ma carte mutuelle a l'hôpital ils pourront s'arranger avec eux pour m'éviter l'avance impossible des frais ? Au moment du transport je n'avais pas pa carte mutuelle sur moi d'après les témoins.

Quels sont les recours possibles sachant que depuis je ne peux pas reprendre le travail et que je suis de ce fait à demi traitement.

Je vous remercie de vos réponses et de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Par Visiteur, le 12/10/2019 à 14:46

Bonjour

La somme n'est pas exorbitante vu les conditions de transport et prise en charge.

A votre sortie, l'établissement vous a délivré un bon de sortie que vous deviez adresser à vos caisses d'Assurance Maladie, l'aviez vous fait ?

Par Clayanne, le 12/10/2019 à 15:12

Merci beaucoup Pragma. L'hôpital m'a effectivement fait un bon de sortie mais ce sont les ambulanciers qui se sont chargés des formalités administratives. Je pense contacter l'hôpital dès lundi pour en savoir un peu plus. Je vous souhaite un agréable week-end.